

JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

La lutte contre le sida est aussi un combat féministe !

En 2017, 37 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde, dont plus de la moitié sont des femmes. Parmi elles, les adolescentes et jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont particulièrement exposées. En Afrique subsaharienne (ASS), elles représentent ¼ des infections à VIH, mais seulement 10% de la population. Les femmes représentent 59 % des nouvelles infections parmi les adultes âgés de 15 ans et plus. Cette vulnérabilité est liée, entre autres, aux violences qu'elles subissent, d'autant plus qu'elles sont jeunes ou dépendantes économiquement. Rappelons que plus d'un tiers des femmes dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles à un moment de leur vie.

En France, on estime à 153 000 le nombre de personnes vivant avec le VIH, dont 30 % sont des femmes. Les migrant-e-s payent un lourd tribut à l'épidémie. On sait maintenant qu'une grande proportion des migrant-e-s d'ASS se contaminent en France. Chez les femmes, cette proportion atteint au moins 30%, notamment du fait d'une grande précarité administrative, professionnelle, sociale et médicale. Les femmes qui viennent en France parce que leur vie est menacée dans leur pays d'origine ont 6 fois plus de risque de subir un rapport sexuel forcé après leur arrivée¹.

Mais cela n'est pas une fatalité !

Le planning rappelle que :

- la lutte contre le VIH/Sida passe par la promotion des droits des femmes et la réduction des inégalités sociales et de genre qui concourent à faire que les femmes sont particulièrement touchées par l'épidémie : précarité, difficultés d'accès à l'information et à la prévention, discriminations, violences...
- que les droits sexuels sont la clé de voûte de l'autonomie des femmes qui conditionnent la possibilité de chacune d'exercer pleinement tous ses autres droits.

Il faut se battre partout dans le monde pour :

- que toutes les femmes aient un accès effectif aux services de santé sexuelle et reproductive et le droit à décider de leur sexualité.
- que l'éducation à la sexualité, à la croisée de plusieurs droits fondamentaux (droit à la santé, droit à l'information et à l'éducation, droit de disposer de son corps librement...) puisse être accessible dès le plus jeune âge, pour aider les jeunes à se construire, à s'autonomiser et à faire leurs propres choix dans le respect d'autrui. C'est un pré-requis essentiel à l'émancipation des jeunes, à la lutte contre les violences et les discriminations, et à l'égalité entre les sexes.

¹ Enquête ANRS Parcours. « Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France ». Sous la direction de Annabel Desgrées du Loû et France Lert. <https://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Parcours-9782707196453.html>



En 2004, M. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, disait à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre le sida : *"Notre stratégie pour l'avenir doit être de donner aux femmes les moyens d'agir dans ce combat. Les véritables héros de cette guerre, c'est parmi elles qu'il faut les chercher, et il nous appartient de leur fournir l'arme de l'espoir."*

Nous sommes là, bien décidées à poursuivre le combat !

Contacts Presse :

Sarah Durocher # 06 85 42 57 87 / Caroline Rebhi # 06 59 87 03 20